

## Hystérosalpingographie

Madame,

Votre médecin vous a proposé un examen radiologique. Il ne sera pratiqué qu'avec votre consentement. Il est important que vous répondiez bien aux questions qui vous seront éventuellement posées sur votre état de santé ainsi que sur les médicaments que vous prenez.

N'oubliez pas de vous munir de vos anciens examens pour une comparaison et surtout de respecter les recommandations qui vous sont faites.

### De quoi s'agit-il ?

Cet examen consiste à injecter un liquide iodé (produit de contraste) à l'intérieur de l'utérus afin de visualiser l'intérieur de la cavité utérine et les trompes de Fallope. L'examen doit avoir lieu durant la première partie du cycle menstruel.

### Déroulement de l'examen :

L'examen dure en moyenne **30 minutes**.

Vous serez allongée en position gynécologique.

Le radiologue met en place le spéculum et réalise une désinfection du col utérin.

Puis il met en place un dispositif qui permettra l'injection du produit de contraste dans l'utérus.

L'injection peut provoquer des douleurs pelviennes similaires à celles des règles. Elles sont en général modérées et passagères.

Des clichés radiologiques sont alors effectués.

Après l'examen, le produit s'évacuera par voie vaginale.

Evitez d'avoir des rapports sexuels dans les 24h00 qui suivent l'examen.

### Quels sont les risques liés à l'examen ?

- Douleurs pelviennes : peuvent être atténuées par la prise d'un antispasmodique.
- Saignements gynécologiques : de faible abondance dans les 24h00 qui suivent l'examen.
- Infection : comme pour tout geste invasif, il existe un risque d'infection. Nous prenons toutes les précautions nécessaires pour l'éviter. Des douleurs pelviennes, de la fièvre et un écoulement vaginal dans les jours suivants l'examen doivent vous alerter. Il faut alors contacter sans délai votre médecin traitant ou votre gynécologue car il peut être urgent de vous donner un traitement.
- Allergie : très rares car le produit n'est pas injecté par voie veineuse.

### Ce que vous devez faire avant l'examen :

Appelez-nous le **premier jour de vos règles** pour fixer un rendez-vous avant le 12<sup>ème</sup> jour du cycle menstruel.

Informez nous d'éventuelles allergies et de vos traitements médicaux.

La prise de sang est à faire la veille de l'examen.

Pensez à amener l'ordonnance de votre médecin, vos anciens examens en lien, le produit de contraste ainsi que le résultat de la prise de sang.

Il est normal que vous vous posiez des questions sur l'examen que vous êtes amené à passer. Nous espérons y avoir répondu.

**N'hésitez pas à nous interroger à nouveau pour tout renseignement complémentaire.**

Je soussigné(e)..... déclare avoir lu et compris les informations qui précèdent et accepter que le geste soit réalisé.

Date :

Signature :